

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2026

REUNION DE LA CAISSE DES ECOLES

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : Présents : 6 / Procuration : 0

Date de la convocation et de l'affichage : le 21 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit février, à dix-huit heures, la Caisse des Ecoles de cette commune, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON, Président.

Présents :

Membres Elus : Mme VIDAL et M. GARNIER

Membres Extérieurs : Mme BERTHET (représentante du Préfet), Mme BASTARD (représentante des parents d'élèves), Mme CHANTEL-GARNY (représentante des parents d'élèves),

Excusés : Mme ARDID (DDEN), Inspecteur de l'éducation nationale, Mme CARLIER (institutrice retraitée), M. KESSLER (représentant des parents d'élèves),

Secrétaire de séance : Mme VIDAL

Monsieur le Président salue l'assemblée délibérante et cède la parole à Madame VIDAL, Adjointe au maire en charge des finances.

Madame VIDAL commence par informer les membres que des dysfonctionnements informatiques nationaux au niveau de la trésorerie empêchent le bon déroulement pour la clôture des comptes 2025.

Madame VIDAL informe l'assemblée que sera présenté le Compte Financier Unique (CFU) 2025.

Elle précise que ces documents retracent les écritures comptables de l'année écoulée. La comptabilité est tenue en double, respectivement par la trésorerie et par la collectivité.

La collectivité émet des mandats pour enregistrer les dépenses et des titres pour constater les recettes

La trésorerie paye les dépenses et encaisse les recettes.

Cette année la commune passe au CFU qui remplace le compte de gestion et le compte administratif.

Le vote de ces documents permet de constater les résultats comptables de l'exercice, qui seront repris obligatoirement dans le budget primitif de l'exercice suivant.

1- COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – CDE

La commune par délibération du 10 décembre 2024 a décidé de passer au compte financier unique (CFU).

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Le CFU donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestions.

RECETTES	REALISE 2024	BP 2025	REALISE 2025
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	8 262.65	4 834.91	4 834.91
70 PRODUITS DE PRODUITS FABRIQUES	24 935.08	24 500.00	27 365.81
7067 Cantine	24 935.08	24 500.00	27 365.81
74 DOTATIONS SUBVENTIONS	4 000.00	5 500.00	5 500.00
74741 Communes	4 000.00	5 500.00	5 500.00
75 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	15.09	0.00
75888 Autres produits divers de gestion		15.09	0.00
TOTAL	37 197.73	34 850.00	37 700.72
DEPENSES	REALISE 2024	BP 2025	REALISE 2025
60 ACHATS	28 984.32	29 500.00	25 872.82
60611 Fournitures non stockables	368.87	400.00	905.32
60623 Alimentation	20 474.55	21 000.00	17 475.52
60631 Fournitures entretien	1 867.24	2 000.00	2 965.71
60636 Habillement et vêtements	297.77	350.00	0.00
6067 Fournitures scolaires	5 176.03	5 000.00	4 401.35
6068 Autres matières et fournitures	799.86	750.00	124.92
61 SERVICES EXTERIEURS	805.79	1 940.00	914.37
61358 Location mobilier	403.20	1 000.00	432.00
61558 Autres biens	0.00	300.00	110.00
6156 Maintenance	402.59	640.00	372.37
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 849.71	2 200.00	1 933.74
6228 Divers	430.76	500.00	657.98
6247 Transports	1 070.00	1 200.00	900.00
627 Services bancaires	79.63	100.00	102.24
6288 Autres services extérieurs	269.32	400.00	273.52
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	57.00	1 210.00	0.00
6542 Créances éteintes	0.00	1 210.00	0.00
65888 Autres charges	57.00	0.00	0.00
68 DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS	666.00	0.00	0.00
6817 Dotations dépréciations actifs	666.00	0.00	0.00
TOTAL	32 362.82	34 850.00	28 720.93

Monsieur le Maire quitte la salle. Madame VIDAL fait voter l'assemblée.

Après avoir entendu la présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025, la CDE, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de VALIDER le Compte Financier Unique du CDE en l'état.

2- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir entendu la présentation du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 ;

Considérant que les Membres de la Caisse des Ecoles statuent sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 ;

Constatant que le Compte Financier Unique 2025 présente un excédent de fonctionnement de clôture de 4 144.88 €;

Il est proposé aux membres de la Caisse des Ecoles d'affecter à la section de fonctionnement l'excédent de clôture d'un montant de 8 979.79€ -> Résultats 2024 + Résultats 2025 (4 144.88€ + 4 834.91€)

Après en avoir délibéré, la Caisse des Ecoles, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE d'affecter l'excédent de clôture de 8 979.79 € de l'exercice 2025 en section de fonctionnement de l'exercice 2026.

3- ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES

Monsieur le maire cède la parole à Madame VIDAL.

Le Percepteur a transmis une liste potentielle de créances à éteindre sur le budget caisse des écoles.

Les créances portent sur les exercices allant des années 2020 à 2022 pour un total de 1 209.00€.

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de :

- d'ADMETTRE en non-valeur, pour l'année 2026, la somme de 1 209.00€ à la section fonctionnement du budget caisse des écoles, article 6541 ;

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal DECIDE :

- d'ADMETTRE en non-valeur, pour l'année 2026, la somme de 1 209.00€ à la section fonctionnement du budget caisse des écoles, article 6541 ;

Madame VIDAL, présente quelques annexes représentatives du fonctionnement de l'année 2025 de la Caisse des Ecoles.

EFFECTIFS DE LA CANTINE

2025	Nbre repas	Moyenne / Mois	Jours / Mois
JANVIER	803	50.19	16
FEVRIER	644	53.67	12
MARS	736	56.62	13
AVRIL	632	57.45	11
MAI	754	58.00	13
JUIN	872	54.50	16
JUILLET	169	56.33	3
SEPTEMBRE	937	55.12	17
OCTOBRE	545	54.50	10
NOVEMBRE	787	52.47	15
DÉCEMBRE	679	56.58	12
TOTAL	7558	54.77	138

COMPARAISON DU PRIX DU TICKET DE CANTINE

Vieille Brioude 3,50 €

TARIFS DES TICKETS DE CANTINE 2025		
COMMUNES	TARIFS	OBSERVATIONS
COHADE	3.60	augmentation de 0.20 €
FONTANNES	4.40	augmentation de 0,10 € en 2024 augmentation de 0,10 € en 2025
LAMOthe	4.40	augmentation de 0,30 € en 2025
	4.90	Enfants extérieurs à la Commune augmentation de 0.30 € en 2025
SAINT JUST PRES BRIOUE	3.50	augmentation de 0.30 € en 2025
BOURNONCLE ST PIERRE	3.60	augmentation de 0,10 € en 2026
BRIOUE	1.00	Moyenne 2.93
	2.25	
	2.70	
	3.15	
	3.50	
	4.95	
	5.20	Enfants extérieurs à la Commune

DEPENSES ET RECETTES AFFERENTES A L'ECOLE

FONCTIONNEMENT GLOBAL 2025					
COMPTES	DEPENSES	REALISEES	COMPTES	RECETTES	REALISEES
60	ACHATS	43 455.45 €	O13	ATTENUATIONS DE CHARGES	355.81 €
6061	Fournitures d'énergie(GDF+EDF)	14 227.10 €	6419	Remboursement personnel	355.81 €
6061	Eau	905.32 €			
60623	Alimentation	17 475.52 €			
60631	Fournitures d'entretien	2 965.71 €			
60632	Fournitures petits équipements	3 355.53 €			
6067	Fournitures scolaires	4 401.35 €			
6068	Autres matières et fournitures	124.92 €			
61	61 SERVICES EXTERIEURS	4 487.65 €	70	PRODUITS DE SERVICE	63 520.51 €
6135	Location mobilier (copieur)	432.00 €	7067	Transport payés par famille	4 590.00 €
615221	Bâtiment (Rep pompe chauffage)	1 667.99 €	70846	Remb Accueil Périscolaire CCBSA	31 564.70 €
615228	Entretien (Nettoyage vitres école)	570.00 €			
6156	Maintenance	372.37 €	7067	Vente de Repas	27 365.81 €
61558	Entretien autres biens	110.00 €			
6161	Assurances	1 335.29 €			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 848.04 €	74	DOTATIONS SUBVENTIONS	105.00 €
6228	Divers (Analyses)	657.98 €	7488	Autres attributions subventions (grèves)	- €
6247	Transports collectifs		74748	Participation Lavaudieu	105.00 €
	Transport Primaire et secondaire	8 775.00 €			
	Transport (sorties diverses)	900.00 €			
6262	Frais de télécommunication	1 139.30 €			
627	Services bancaires	102.24 €			
6288	Autres services extérieurs (Contrat de dératisation)	273.52 €			
64	CHARGES DE PERSONNEL	120 000.00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €
	Personnel extérieur	120 000.00 €	7588	Libéralités reçues	- €
	TOTAL BUDGET ECOLE	28 720.93 €		TOTAL BUDGET ECOLE	27 365.81 €
	TOTAL BUDGET COMMUNE	151 070.20 €		TOTAL BUDGET COMMUNE	36 510.51 €
	TOTAL GENERAL	179 791.13 €		TOTAL GENERAL	63 876.32 €
	DIFFERENCE A LA CHARGE DE LA COMMUNE	115 914.81 €			

Informations diverses

En ce qui concerne la cantine, le futur mandat envisage de mettre davantage l'accent sur l'alimentation locale.

Depuis cette année, la classe de très petite section doivent également se rendre à la piscine.

Les effectifs de l'école se maintiennent. Mais à l'heure où de nombreuses fermetures de classes sont annoncées, il convient de se mobiliser pour sauver l'école publique. Les habitants de Vieille Brioude sont donc invités à inscrire leur enfant en Mairie et à prendre contact avec la directrice